

## 1.2 ABSENTÉISME

1.2.1. DANS UN COLLÈGE, UN ENSEIGNANT SIGNALA LE CAS D'UN ÉLÈVE QUI " SÈCHE" LES COURS ET CERTAINS CONTRÔLES ; LES ABSENCES SONT CEPENDANT JUSTIFIÉES PAR LES PARENTS.

SCÉNARIOS	QUESTIONS QUI SE POSENT	CONSÉQUENCES	RECOMMANDATIONS
<p>Scénario 1</p> <p>Un professeur s'étonne auprès des surveillants de n'avoir pas vu un élève à son cours depuis trois séances. Il veut notamment connaître le motif de la dernière absence correspondant à un contrôle d'histoire annoncé.</p> <p>Les absences ont été justifiées par la famille pour des raisons de santé. Tout semble en règle.</p>	<p>Peut-on se contenter d'un traitement administratif des absences ?</p> <p>N'y a-t-il pas de causes plus graves à cet absentéisme ?</p> <p>Y a-t-il d'autres élèves dans ce cas ?</p>	<p>Si la dérive perdure, la scolarité risque d'être compromise.</p> <p>La cause apparente peut occulter la vraie raison qui risque de ne pas être révélée.</p>	<p>➔ Faire un suivi systématique et quotidien de toutes les absences.</p> <p>➔ Prendre contact avec les parents pour nouer le dialogue .</p> <p>➔ Les associer à toute stratégie mise en place.</p>
<p>Scénario 2</p> <p>Le conseiller principal d'éducation s'intéresse aux absences répétées depuis deux semaines.</p> <p>Convoqué, l'élève choisit de confier au médecin de l'établissement les difficultés auxquelles il est confronté.</p> <p>On fait venir les parents afin de comprendre pourquoi ils cautionnent l'absentéisme de leur enfant.</p> <p>On les associe à la prise en charge de l'élève par l'établissement.</p>	<p>Peut-on faire l'économie d'un travail d'équipe et de passage de relais ?</p> <p>Comment rétablir le climat de confiance avec les parents ?</p> <p>Comment remotiver l'élève ?</p>	<p>Découvert à temps, le problème a pu être traité à tous les niveaux, (élève, parents, établissement).</p> <p>L'équipe éducative a rempli sa mission de prévention.</p> <p>Selon l'âge de l'élève et les rapports familiaux, l'école sera amenée à agir différemment.</p>	<p>➔ Alerter l'équipe pédagogique pour engager une réflexion d'ensemble sur la situation.</p> <p>➔ Continuer le travail avec les parents et l'élève (mise en place d'une commission de suivi composée du conseiller principal d'éducation, de l'infirmière, du professeur principal etc...).</p>

### Textes de référence

La circulaire n° 91-148 du 24 juin 1991 concerne les missions et fonctionnement du service de promotion de la santé en faveur des élèves.

La circulaire n° 91-248 du 11 septembre 1991 concerne les missions et le fonctionnement du service social de l'éducation nationale.

### "LES INCONTOURNABLES"

Vérifier chaque fois que possible, les motifs réels des absences.

Rappeler la règle, faire rattraper les travaux manquants, mais ne pas culpabiliser les parents, les associer plutôt à la recherche d'explications d'une telle pratique.

### Pour en savoir plus:

(Renvoi au volume 2 du présent guide)

- Le climat de l'établissement (2.4.2)
- Le règlement intérieur (2.4.3)
- L'absentéisme (2.4.5)
- La commission de suivi individualisé (2.4.6)
- Liste des textes réglementaires

1.2.2. UNE ÉLÈVE ARRIVE DANS UN COLLÈGE EN 3ÈME, ELLE EST SIGNALÉE COMME FUGUEUSE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ; ELLE REPREND SES FUGUES ET SES ABSENCES SANS JUSTIFICATION.

SCÉNARIOS	QUESTIONS QUI SE POSENT	CONSÉQUENCES	RECOMMANDATIONS
Scénario 1 Lors du conseil de classe, on constate vingt quatre demi journées d'absences sans justificatif .	Pourquoi ne pas s'être interrogé plus tôt? Pourquoi attendre vingt quatre demi-journées d'absences sans réagir ?	Dégradation de la situation.	➔ Prévenir sans délai l'inspection académique.
Scénario 2 Conscient de la situation antérieure, le principal fait observer à la famille qu'on ne saurait tolérer des absences injustifiées. La mère est rapidement convoquée. Elle n'était pas au courant des absences de sa fille qui étaient "justifiées" grâce à la complaisance d'une amie.	Bien que lourd, le dispositif systématique de contrôle des absences est-il efficace pour l'établissement ?  En se comportant ainsi, qu'attend la jeune fille? Teste-t-elle le collège? Le cadre offert au collège est-il sécurisant ?  La situation antérieure étant connue, n'aurait-on pas dû mettre en place un système plus contraignant et contractualisé (parents, élève) dès le début de l'année?	On fait émerger rapidement une situation familiale complexe.  L'élève est confrontée à sa propre responsabilité, le collège offre un cadre structurant.	➔ Établir un diagnostic en équipe. ➔ Mettre en place une gestion fine de toutes les absences. ➔ Démontrer à la jeune fille que ses absences ne changent rien à la situation familiale. ➔ Entendre les difficultés de la jeune fille. Ne pas la juger mais lui apporter de l'aide. ➔ Le cas échéant, si l'élève est en danger, saisir le Procureur de la République.

#### Textes de référence

Le décret n° 66-104 du 18 février 1966 définit les dispositions relatives au contrôle de la fréquentation de l'assiduité scolaire et des sanctions que comportent au regard du versement des prestations familiales et en matière pénale, les manquements à l'obligation scolaire.

La circulaire n° 98-194 du 2 octobre 1998 définit les dispositions en matière de lutte contre la violence en milieu scolaire et renforcement des partenariats.

#### "LES INCONTOURNABLES"

L'assiduité est le premier devoir de l'élève.

La règle est rappelée, une sanction prononcée. Lorsque la famille est lieu de conflit, proposer que l'établissement scolaire soit un lieu préservé pour l'élève, à qui sera proposée une aide d'ordre social.

Demander à l'équipe éducative de valoriser l'élève sur ses plus petites réussites.

#### Pour en savoir plus:

(Renvoi au volume 2 du présent guide)

- Le climat de l'établissement (2.4.2)
- L'absentéisme (2.4.5)
- Liste des textes réglementaires de référence

### 1.2.3. DANS UN LYCÉE PROFESSIONNEL, UN ÉLÈVE MAJEUR EST SOUVENT ABSENT.

SCÉNARIOS	QUESTIONS QUI SE POSENT	CONSÉQUENCES	RECOMMANDATIONS
Scénario 1 L'établissement effectue une gestion administrative des absences.	Pourquoi se contenter d'enregistrer les absences, sans chercher à les traiter ?	L'élève continue sa dérive. L'établissement se résigne à ce qui est un échec.	➔ Il faut essayer de trouver la raison des absences et essayer d'inverser le processus.
Scénario 2 L'élève signe sa démission, ce qui semble arranger la communauté éducative .	Pourquoi un tel laxisme de la famille? L'élève a-t-il pris sa décision en toute liberté et en toute connaissance de cause? N'y a-t-il pas eu pression de la part de l'équipe de l'établissement?	Abandon des études. L'établissement n'a pas rempli sa mission de service public. L'élève en détresse a du mal à assumer la responsabilité que lui confère sa majorité.	➔ Démissionner ne doit pas être la réponse à un problème d'absence. ➔ Aider à définir un projet d'orientation et d'aide adapté.
Scénario 3 L'établissement décide de traiter ces absences.	Pourquoi ne pas alerter rapidement la famille? Est-ce parce que l'élève est majeur? Pourquoi les parents ne prennent-ils pas contact avec l'établissement?	Le dialogue permet d'avoir une vision réelle des difficultés de l'élève.	➔ Établir un dialogue avec toutes les parties prenantes. ➔ Mobiliser toute l'équipe éducative pour chercher des solutions. ➔ Le lycée doit offrir la possibilité aux familles d'exprimer leurs difficultés.

#### Textes de référence

Le décret n° 91-173 du 18 février 1991 porte les dispositions relatives aux droits et obligations des élèves dans les EPLE du second degré (devoir d'assiduité).

#### "LES INCONTOURNABLES"

La démission ne dégage pas totalement l'équipe éducative de sa responsabilité.

Tenter de maintenir le contact avec l'élève jusqu'à ce qu'il ait trouvé une situation stable.

#### Pour en savoir plus:

(Renvoi au volume 2 du présent guide)

- Le règlement intérieur (2.4.3)
- La commission de suivi individualisé (2.4.6)
- Liste des textes réglementaires